

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 8 juillet 2024 à 19 h à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20 rue du Couvent à Baie-des-Sables.

Sont présents : Monsieur Gérald Beaulieu, maire
 Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4
 Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5

Est absente : Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. *Ouverture de la séance et constat du quorum*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 04. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Le public est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca. Il est également possible d'assister en direct à la séance en ligne via l'application Zoom.

2. *Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Séance d'information publique – Projet de prévention des aléas côtiers (2024-09-23 à 19h)
 - 7.2. Délégation d'un représentant municipal afin de participer à l'AGA du CAUREQ
8. **Transport**
 - 8.1. Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2024-2025
 - 8.2. Demande au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour l'achat de radars pédagogiques
 - 8.3. MTMD – Prolongation de l'ouverture de la saison de la halte routière du Meunier
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Achat de sable pour l'aménagement d'un terrain de volleyball de plage
 - 11.2. Responsable du service de garderie municipale à l'école Assomption
 - 11.3. CMQ – Exemption des taxes foncières pour l'immeuble du 93 rue de la Mer (Café La Caisse)
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
14. Période de questions du public
15. Levée de la séance

2024-094 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'adopter l'ordre du jour du 8 juillet 2024 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbaton du procès-verbal*

2024-095 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2024

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024 tel que remis par le greffier-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

2024-096 APPROBATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2024

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de juin 2024;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 30 juin 2024 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	143 389.41 \$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #502313 au #502340)	23 982.48 \$
Total des comptes	167 371.89 \$

Le détail de cette liste est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevé à ce moment-ci.

7.1. *Séance d'information publique – Projet de prévention des aléas côtiers*

2024-097 PREMIÈRE SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET VISANT DES TRAVAUX D'ATTÉNUATION DES RISQUES LIÉS À L'ÉROSION ET À LA SUBMERSION CÔTIÈRES SUR LA RUE DE LA MER

Considérant qu'en vertu de la résolution #2024-012, la Municipalité de Baie-des-Sables a conclu une entente financière avec le gouvernement provincial pour la réalisation de travaux d'atténuation des risques liés à l'érosion et à la submersion côtières en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur son territoire;

Considérant que ce projet s'inscrit dans le Cadre pour la prévention de sinistres (CPS) du ministère de la Sécurité publique (MSP);

Considérant que le conseil municipal désire tenir une première séance d'information publique sur le projet afin d'expliquer le programme et les grandes étapes à venir;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu de fixer une première séance d'information publique sur le projet le lundi 23 septembre 2024 à 19h au Centre communautaire Gabriel-Raymond. Des représentants du MSP seront présents pour répondre aux questions des citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7.2. *Délégation d'un représentant municipal afin de participer à l'AGA du CAUREQ*

2024-098 DÉLÉGATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CAUREQ

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables a signé une entente de service avec le CAUREQ en vertu de la résolution #2010-214 et par conséquent, elle est membre de la catégorie A;

Considérant l'intérêt manifesté par Monsieur Gérald Beaulieu afin de représenter la Municipalité de Baie-des-Sables aux assemblées générales et extraordinaires du CAUREQ;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de mandater Monsieur Gérald Beaulieu comme représentant de la Municipalité de Baie-des-Sables au sein des assemblées générales et extraordinaires du CAUREQ. Cette nomination demeurera valide tant qu'elle ne sera pas remplacée par résolution du conseil.

Que copie de cette résolution soit transmise au CAUREQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1 *Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2024-2025*

2024-099 ACHAT DE SEL DÉGLÇAGE POUR LA SAISON HIVERNALE 2024-2025

Considérant que « Mines Seleine » nous a soumis son prix pour le sel de déglçage en vrac pour la prochaine saison hivernale 2024-2025;

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics sur la quantité de sel de déglçage requise pour la prochaine saison hivernale selon l'inventaire restant;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'acheter environ 12 tonnes métriques de sel de déglçage chez « Mines Seleine » au montant de 128.75 \$ (123.25 \$ en 2023) la tonne métrique plus les taxes. Au besoin, le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, est autorisé à engager un entrepreneur local pour le transport du sel de déglçage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2. *Demande au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour l'achat de radars pédagogiques*

2024-100 DEMANDE AU PAFFSR POUR L'ACHAT DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire implanter des radars pédagogiques sur son territoire afin de réduire la vitesse des véhicules sur son réseau routier;

Considérant que le *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)* vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR)*;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

Considérant que le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 18 000 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 14 400 \$;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest, et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables :

- autorise la présentation d'une demande d'aide financière telle que mentionnée dans le préambule de la présente résolution;
- confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
- certifie que Monsieur Adam Coulombe, directeur général et greffier-trésorier est dûment autorisé à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3. MTMD – Prolongation de l'ouverture de la saison de la halte routière du Meunier

2024-101 DEMANDE DE PROLONGATION DE L'OUVERTURE SAISONNIÈRE DE LA HALTE ROUTIÈRE DU MEUNIER

Considérant que depuis plusieurs années, la saison touristique dans la région se prolonge;

Considérant que dans le Plan de développement local de Baie-des-Sables 2024-2029, l'objectif 4.1 est de veiller à l'ouverture de la halte routière le Meunier de la Journée nationale des patriotes à l'Action de grâce;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables présente officiellement au ministre des Transports et de la Mobilité durable une demande en vue d'ouvrir la halte routière le Meunier du long congé de la Journée nationale des patriotes jusqu'au long congé de l'Action de grâce inclusivement afin de mieux répondre aux besoins des touristes encore présents dans la région durant cette période.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1. Achat de sable pour l'aménagement d'un terrain de volleyball de plage

2024-102 ACHAT DE SABLE POUR LE TERRAIN DE VOLLEYBALL DE PLAGE

Considérant le financement obtenu pour l'aménagement d'un terrain de volleyball de plage dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex (4 000 \$);

Considérant la présentation d'une demande d'aide financière à Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent en vertu de la résolution #2024-080 (4 000 \$);

Considérant que le besoin en sable tamisé est évalué à 107.8 mètres cubes (+/- 215 tonnes métriques);

Considérant les demandes de prix obtenus de « Les Entreprises d'Auteuil et fils inc. » et « Les Entreprises A&D Landry inc. »;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'accepter la soumission de « Les Entreprises A & D Landry inc. » pour la fourniture de sable tamisé destiné à l'aménagement d'un terrain de volleyball au prix de 17.68 \$ la tonne métrique livrée. Le besoin est estimé à 215 tonnes métriques et le coût total est de 3 801.20\$ plus les taxes. Cette autorisation d'achat est conditionnelle à la confirmation de l'aide financière du PAFILR de Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent en vertu de la résolution #2024-080.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2. Ouverture du poste de responsable du service de garderie municipale à l'école Assomption

2024-103 OUVERTURE DU POSTE DE RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE À L'ÉCOLE ASSOMPTION – REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MALADIE

Considérant que la municipalité a conclu une entente avec le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées (CSSMM) concernant l'organisation d'un service de garderie municipale à l'intérieur des locaux de l'école Assomption en vertu de la résolution #2019-144;

Considérant que Madame Christine Adams, responsable du service de garderie municipale en vertu de la résolution # 2022-169, est en arrêt de travail depuis le 12 juin dernier et que la date de son retour n'est pas encore connue;

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir le personnel nécessaire au bon fonctionnement du service de garderie municipale pour l'année scolaire 2024-2025

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'autoriser la direction générale à ouvrir, au besoin, le poste de responsable du service de garderie municipale à l'école Assomption selon les conditions suivantes :

- L'offre d'emploi se résume comme suit :
 - Planifier, organiser et animer diverses activités éducatives et récréatives visant à stimuler le développement physique, affectif, intellectuel, social et culturel des enfants;
 - Identifier les besoins matériels nécessaires à la réalisation de ces activités;
 - Prendre soin du matériel mis sous sa responsabilité;
 - Vérifier l'état sécuritaire du site d'animation, des équipements et du matériel et aviser son supérieur de tout problème;
 - Assurer la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité;
 - Régler toute situation conflictuelle mineure et si le problème persiste ou s'aggrave, aviser son supérieur (indiscipline, violence, vandalisme);
 - Compléter le rapport des événements au besoin;
 - Recevoir les inscriptions des participants et compléter les fiches de présence;
 - Effectuer toute autre tâche jugée pertinente.
- Le poste est à temps partiel en remplacement d'un congé de maladie pour une période indéterminée (20 heures par semaine, soit de 7h à 8h15 et de 15h15 à 18h);

- Le taux horaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur (classe 6, salaire variant de 21.19 \$ à 26.48 \$);
- Le poste sera ouvert aux candidatures par la diffusion d'un publipostage distribué sur tout le territoire de la Municipalité de Baie-des-Sables;
- L'offre d'emploi sera également affichée sur le site Internet de la municipalité et la page Facebook de cette dernière;
- La date limite pour la réception des offres de service et des curriculums vitae sera fixée par la direction générale.

L'offre d'emploi telle que préparée et remise aux membres du conseil par le directeur général et greffier-trésorier est acceptée.

Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, et/ou la directrice générale adjointe et coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay, sont autorisés à rencontrer les candidats et à formuler une recommandation d'embauche au conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3. *CMQ – Exemption des taxes foncières pour l'immeuble du 93 rue de la Mer (Café la Caisse)*

2024-104 COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC / EXEMPTION DE TAXES (DOSSIER CMQ-70762-001) / LE CAFÉ LA CAISSE / 93 RUE DE LA MER

Considérant que la *Commission municipale du Québec (CMQ)* est saisie d'une demande de reconnaissance pour exemption des taxes foncières;

Considérant que la demande a pour but d'exempter Le Café La Caisse du paiement des taxes foncières pour l'immeuble situé au 93 rue de la Mer;

Considérant que la Commission consulte la Municipalité de Baie-des-Sables pour qu'elle donne son opinion sur la demande;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu que la Commission soit informée que la Municipalité de Baie-des-Sables est favorable à la demande mentionnée dans le préambule de la présente résolution.

Que la Municipalité de Baie-des-Sables ne sera pas présente dans l'éventualité où la Commission tient une audience.

Que copie de cette résolution soit transmise à la CMQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. *Suivi des dernières périodes de questions*

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire. Une enseigne mentionnant la présence de la halte pour VR au Centre communautaire Gabriel-Raymond sera installée au Parc du Sacré-Cœur.

13. *Divers*

14. *Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Balançoires dans la cour de l'école Assomption à ajuster;
- Modification de la réglementation afin de permettre les mini-maisons accessoires.

15. *Levée de la séance*

2024-105 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Kate St-Pierre résolu de lever la séance à 19 h 27.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Gérald Beaulieu
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Gérald Beaulieu, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Gérald Beaulieu, maire